



AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU**

AVIS PUBLIC À L'ATTENTION DES CITOYENS DE SAINT-MATHIEU

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Conseil municipal adoptera le budget pour l'exercice financier 2021 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le mercredi 23 décembre à 18 h 30 à la salle Émérie-Lapointe située au 288, rue Principale à Saint-Mathieu. Laquelle séance sera exceptionnellement tenue à huis clos en vertu de l'arrêté ministériel.

Les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

Si vous avez des questions à soumettre aux membres du Conseil, veuillez les adresser, par courriel, à monsieur Manuel Bouthillette, directeur général et secrétaire-trésorier à dg@municipalite.saint-mathieu.qc.ca avant 16 h, le 22 décembre 2020.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 956 du Code municipal.

Donné à Saint-Mathieu, ce 11 décembre 2020.

Manuel Bouthillette
Directeur général et secrétaire-trésorier